

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

SAMEDI 25 AOUT 1917

Il n'est pas bon, par le temps qui court, d'avoir à renvoyer une servante ou un employé. La «*victime*» a un moyen facile de se venger : une petite dénonciation à la «*Kommandantur*» contre son ex-patronne ou patron, qui n'est, évidemment, pas sans avoir à se reprocher quelque contravention dissimulée à l'un ou l'autre arrêté allemand. Car quel est le Belge aujourd'hui qui n'a pas ce péché sur la conscience ? On entend beaucoup parler de vengeances de cette espèce. La dernière est d'importance par ses suites — 4.500 kilos de cuivre découverts et saisis par la police allemande chez un des principaux quincaillers de Bruxelles, M. Stadt, dont les magasins sont Grand'place. M. Stadt avait caché tout ce cuivre au lieu de le déclarer ; la cachette était bonne : dans les caves, une ancienne fosse d'aisance et deux réduits murés. Il s'y trouvait pour près de 100.000 francs de cuivres travaillés et ciselés. Six «*polizei*» sont arrivés, et ont marché droit à la cachette. Ils ont, d'ailleurs, reconnu que s'ils n'avaient pas été tuyautés, ils n'auraient rien trouvé. Or, M. Stadt s'était vu obligé de

réprimander vertement, à la suite de vols répétés, un petit jeune homme qu'il avait, au début de la guerre, admis par charité, comme apprenti ; le garnement avait été pris deux fois sur le fait ; M. Staadt lui avait interdit d'aller encore au magasin et avait prévenu sa mère. Deux jours après, la police allemande faisait sa descente.

Les Allemands ont dû travailler quatre jours pour enlever le magot dissimulé. M. Staadt avait fait venir un huissier pour dresser un constat pendant les opérations. Le sergent allemand qui les dirigeait lui a déclaré que la justice belge n'avait pas à se mêler de cette affaire, qu'en se livrant au travail dont on l'avait chargé l'huissier agissait contre les intérêts allemands et que s'il continuait, il serait conduit au commissariat allemand le plus proche.

Un habitant du boulevard Lambert avait mis dans une cachette des cuivres et ceux de quelques amis. Une femme de chambre est renvoyée de chez lui. Vingt-quatre heures plus tard, elle entrait dans la maison sous la protection des casques à pointe, qu'elle menait à la cachette !

Notes de Bernard GOORDEN.

Lisez « *Les réquisitions : la laine, le cuivre, etc.* » par **Georges RENCY**, qui constitue le chapitre **XIII** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ;

Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 90-97) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20REQUISITIONS%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20T1%20pp90-97.pdf>